

Projet Pédagogique

2026-2027

Mise à jour : septembre 2026



SOMMAIRE

Introduction	3
Présentation du territoire et de la structure	3
1/ Le Territoire	3
2/ L'Association	3
3/ L'Accueil de loisirs	3
L'équipe d'animation	5
1/ Constitution	5
2/ Organisation de travail	5
Les orientations éducatives de l'Association	7
Les objectifs pédagogiques	8
1/ En faveur des enfants	8
2/ En faveur de l'équipe d'animation	9
3/ En faveur des familles	9
Journée type	10
Santé et Sécurité	11
1/ La trousse à pharmacie et Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)	11
2/ Bâtiment à proximité et déplacements à pied	11
3/ Hygiène et sécurité	12
Partenaires et Prestataires	12
Evaluation du projet pédagogique	12
Contact	13

ANNEXES

Livret d'accueil
de l'animateur



Introduction

Le projet pédagogique a pour but d'assurer, par l'implication collective de l'équipe, une qualité éducative aux activités de loisirs proposées. Il permet la mise en œuvre du projet éducatif de l'association et de guider le projet d'animation de l'équipe. Il est élaboré par la direction, en collaboration avec l'équipe d'animation.

L'accueil de loisirs est une structure qui répond aux besoins des parents et des enfants : besoin de garde, besoin de sécurité, mais aussi apprentissage de la vie en collectivité, tout en respectant l'individualité de chacun.

A travers ce document, nous aborderons les dimensions éducatives et sociales dans un cadre ludique, favorisant la découverte et l'épanouissement des enfants. Afin de garantir un environnement propice à leur développement, l'accueil doit être bienveillant, en gardant à l'esprit que notre priorité est le bien-être de l'enfant. Cette démarche s'appuie sur la mise en place d'objectifs clairs ainsi que sur les moyens nécessaires pour les atteindre.

Présentation du territoire et de la structure

1/ Le Territoire

L'accueil de loisirs se situe à Denicé dans le Rhône (69).

Il s'agit d'une commune de 1571 habitants (INSEE 2023), dont 320 enfants âgés de 0 à 15 ans.

Denicé est un village qui présente 2 écoles d'enseignement primaire, quelques commerces, diverses salles multifonctions, une bibliothèque et des espaces extérieurs aménagés.

2/ L'Association

L'accueil Graines de Loisirs est géré par l'Association Génération Loisirs Beaujolais depuis 1987 (sous un autre nom à cette date), de loi 1901. Elle est reprise depuis 2021 par l'actuelle équipe de bénévoles.

L'association comporte 2 branches :

- Les activités de loisirs enfants et adultes.
- L'accueil de loisirs sans hébergement : Graines de Loisirs

3/ L'Accueil de loisirs

Les enfants, de 3 à 11 ans, sont accueillis les mercredis (périscolaire) et vacances scolaires (extrascolaire) à l'Espace Pierre Polot, et les vacances de juillet dans les locaux de l'école publique. Ils sont accueillis de 7h30 à 18h30, en journée ou ½ journée matin + repas ou après-midi avec goûter. 2 groupes d'âges sont constitués : PS -> GS et CP -> CM2, voire davantage sur le mois de juillet avec la hausse des effectifs. Des petits noms de groupe peuvent être choisis, en concertation avec les enfants en début d'année ou de période.

Les préadolescents et les adolescents jusqu'à 15 ans peuvent être accueillis sous forme de camps durant l'été ou dans le cadre d'activités spécifiques proposées pendant les petites vacances scolaires.

Graines de Loisirs permet l'accueil des enfants des communes de Denicé, Lacenas, Cogny, Rivolet, Saint Cyr le Chatoux, Montmelas et St Julien dans la limite de ses capacités d'accueil. L'accueil s'ouvre ensuite aux communes alentours selon les places restantes.

a) Capacité d'accueil

MERCREDIS : 48 ENFANTS
32 élémentaires + 16
maternelles.

**PETITES VACANCES +
AOÛT : 48 ENFANTS**
32 élémentaires + 16
maternelles.

**GRANDES VACANCES
(JUILLET) : 70 ENFANTS**
46 élémentaires + 24
maternelles.

Taux d'encadrement

Il respecte les obligations de la SDJES : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Ceci permet de garantir la sécurité et la qualité de l'animation.

Deux **agréements PMI** ont été donnés favorablement :

- Accueil de 16 enfants maximum de moins de 6 ans dans l'espace Pierre Polot + salle des Marronniers (mercredis et petites vacances).
- Accueil de 24 enfants maximum de moins de 6 ans dans l'école publique (juillet).

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants en situation de handicap sous réserve que les conditions soient favorables. (Lien avec l'association DAHLIR)

b) Equipements mis à disposition

Les différents espaces d'accueil sont mis à disposition par la commune.



2 Salles à Pierre Polot et sanitaires

Salle des Marronniers et sanitaires

2 Espaces de stockage annexe (en face des salles de Pierre Polot + sous la salle des fêtes)

Cantine de l'école publique

Espace vert, sportifs et de jeux, derrière Pierre Polot

L'été : salles et sanitaires de l'école publique

L'équipe d'animation

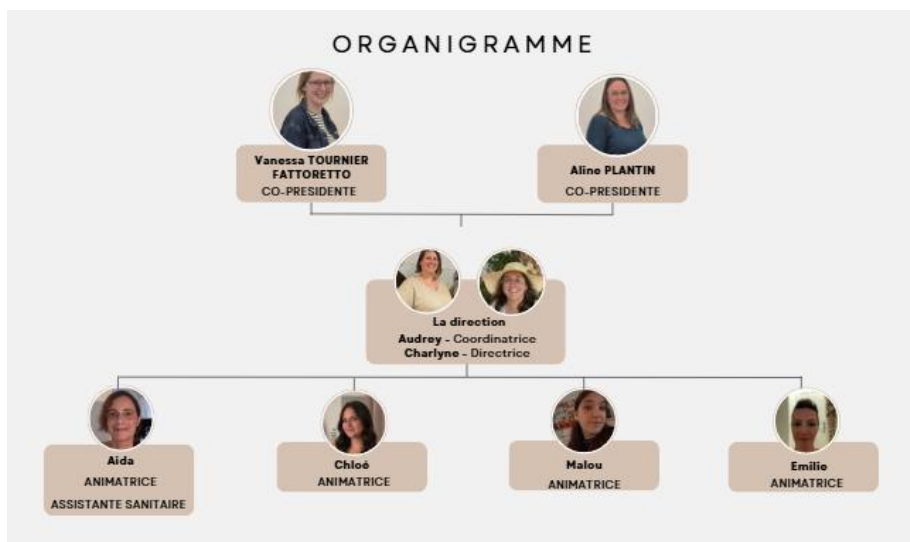
1/ Constitution

L'équipe est constituée d'une direction, d'animateurs (titulaires du BAFA ou équivalence, stagiaires ou non diplômés) et d'un agent de service (employé par RPC).

Le nombre d'animateurs encadrants est décidé en fonction du nombre d'enfants inscrits et tient compte du taux d'encadrement réglementaire, soit 50% de diplômés minimums et 20% de non diplômés maximum.

Le personnel a un rôle éducatif et pédagogique auprès des enfants et se doit d'adopter une posture professionnelle. Les compétences de tous sont nécessaires au fonctionnement d'une équipe.

Les mercredis, les animateurs sont engagés à l'année scolaire en contrat CEE. Ils peuvent compléter leur temps de travail avec une présence durant les vacances scolaires, selon le respect de la réglementation du CEE, des besoins du service et de la réglementation SDJES.



2/ Organisation de travail

a) La préparation et l'évaluation

Dans une démarche d'amélioration continue, des réunions de bilan et de préparation sont organisées afin de permettre le bon déroulement de l'année. Pour assurer la cohérence éducative, impulser une dynamique collective de mise en œuvre du projet pédagogique et favoriser la cohésion d'équipe, elles revêtent un caractère obligatoire et sont rémunérées.

Lors de ces réunions, une première partie est consacrée au bilan de la période passée et à la transmission d'informations, dans une perspective de remédiation si nécessaire. La seconde partie concernant la préparation de la prochaine période est plutôt axée sur la création des programmes d'activités, selon la répartition de l'équipe sur les groupes.

Les activités proposées doivent être ludique et adaptées aux âges concernés. Il peut s'agir d'activités manuelles, sportives, d'expressions, culinaires... mais aussi des grands jeux,

veillées et sorties. Elles sont organisées par l'équipe d'animation, proposées par des intervenants, coanimées par des enfants s'ils en font la demande.

Le matériel nécessaire pour une bonne réalisation est également demandé lors de ces réunions. Si nécessaire, il est possible de faire une fiche séance pour guider son activité.

Afin de permettre aux enfants de s'exprimer, des temps de bilan sont mis en place. Ils peuvent se présenter sous forme de petits jeux, d'échanges constructifs, d'une boîte à idées...

b) L'accompagnement

Un entretien annuel professionnel est fait pour chaque personne. Il permet de faire un point sur la carrière, les formations, les besoins et attentes et d'évaluer les compétences. De plus, des temps d'échange individuel sont possibles pour chaque animateur tout au long de l'année. Ils seront mis en place sur demande de l'animateur ou de la direction, si le besoin s'en fait ressentir.

L'accueil de loisirs peut être amené à accompagner des stagiaires. Il est présent pour progresser dans le métier. Il saura demander de l'aide et des conseils autour de lui. Il participe à la vie du centre tout autant que ces collègues et a une place aussi de référent aux yeux des enfants. Dans le cadre de sa formation, son accompagnement sera organisé par des temps d'échanges plus importants ainsi que des outils adaptés.

Des formations sont proposées par l'association par le biais d'intervenants pour l'ensemble des salariés de Graines de Loisirs.

c) Le rôle de chacun

Il appartient à chacun de garantir le respect du principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale.

La direction

Elle a pour mission d'assurer le bon fonctionnement de la structure, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant. Elle assure le suivi administratif, financier et matériel des temps d'accueil. Elle connaît le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.

Ses missions principales sont :

- Être interlocuteur privilégié entre les différents acteurs
- Coordonner et harmoniser les actions
- Garant du respect du projet pédagogique et de la législation
- Animer, former et conseiller l'équipe d'animation

L'assistant sanitaire

Rôle souvent associé à la direction, mais peut être délégué à un animateur qui devient alors le référent sanitaire. Il doit avoir le PSC1.

Ses missions principales sont :



- Suivi sanitaire des enfants : Connaître les PAI, régimes alimentaires particuliers, allergies...
- Gestion des traitements médicaux : Administration des médicaments selon ordonnance
- Gestion infirmerie : Trousse pharmacie, registre de soin, dates de péremption
- Conseils et prévention : soin, maladie, hygiène... En cas de doute, composer le 15.



L'animateur

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, met en place des projets d'animation et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique et les besoins du public.

Ses missions principales sont :

- Garantir la sécurité physique, affective, morale et relationnelle des enfants
- Proposer, encadrer et animer les activités
- Gérer les temps de la vie quotidienne
- Travailler en équipe
- Veiller au respect des locaux et du matériel mis à disposition

Les orientations éducatives de l'Association

(Projet éducatif complet de l'association disponible sur demande)

Graines de Loisirs s'inscrit dans la politique en faveur des enfants et peut se définir en quelques principes éducatifs :

- ✓ Favoriser le développement et l'autonomie du jeune et de l'enfant
- ✓ Favoriser les relations et les échanges par des projets d'animation, des activités et des règles de vie en collectivité
- ✓ L'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie afin d'élargir la réflexion du jeune et de l'enfant.
- ✓ Appréhender avec l'enfant les notions d'hygiène et de santé.

Ces principes éducatifs s'articulent essentiellement autour de 3 axes fondamentaux :

- ✓ L'épanouissement de l'enfant : activités proches de ses attentes et besoins, veiller à la place de l'enfant.
- ✓ Le respect : des autres, du matériel, des lieux. Enfants, comme adultes.
- ✓ L'aspect éducatif : par l'ouverture sur le monde.

La mission éducative de l'équipe doit permettre à l'enfant et au jeune, de :

- ✓ Se rencontrer
- ✓ S'ouvrir sur leur environnement
- ✓ Utiliser leur créativité
- ✓ S'épanouir
- ✓ Être responsabilisés

Les objectifs pédagogiques

Ils découlent des valeurs de l'association et prennent en compte les besoins des enfants selon leur tranche d'âge, tout en veillant à leur sécurité physique, affective et morale.

Les objectifs présentés ci-dessous sont définis pour l'ensemble de l'année. Ils seront complétés par un objectif spécifique à chaque période de vacances, qui sera précisé dans le compte rendu de la réunion de préparation des vacances concernée.

1/ En faveur des enfants

Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative

Donner à l'enfant la possibilité de choisir ses activités et proposer ses idées	Le responsabiliser sur le pôle autonomie et dans la vie quotidienne	Considérer l'enfant comme acteur de ses loisirs
---	---	---

Méthodes et moyens :

- Mise en place de coins libres et espace d'ateliers en autonomie
- Proposition de plusieurs activités au choix
- Possibilité d'animer leur propre activité ou être aide animateur
- Boite à idées, arbre à vœux, conseil d'enfants, temps bilan
- Participation à la vie du centre (tableau des ambassadeurs), responsabilisation avec la boite à objets, mise en place de rituels en musique
- Être sensibiliser aux règles d'hygiène et de santé
- Environnement capacitant (notamment avec des affichages)

Développer le vivre ensemble et la sociabilisation

Encourager les échanges et la coopération	Sensibiliser à la mixité sociale, équité, respect d'autrui	Renforcer la notion d'inclusion et de tolérance
---	--	---

Méthodes et moyens :

- Jeux collectifs, jeux de connaissance et interconnaissance, grands jeux
- Projets intergénérationnels et partenariats institutionnels
- Règles de vie + fonctionnement coconstruites
- Mise en place de parrain et marraine sur différent temps entre petits et grands (repas, journées communes, rang...)
- Animation proposée par les grands pour les petits sur des temps calme et d'accueil

Permettre la détente et la découverte

Stimuler l'ouverture au monde et l'esprit critique	Prise en compte du rythme hebdomadaire de l'enfant	Cultiver la créativité et l'imagination
--	--	---

Méthodes et moyens :

- Proposition d'ateliers artistiques, musicaux, culinaires, projets thématiques, déguisements, expérimentation
- Sorties de proximité, jeux de piste dans le village
- Apporter des notions sur le développement durable (poubelles de tri, gaspi), débats et affiches créées par les enfants
- Temps d'activités agréables et divertissant, espace de vie temps libre
- Offrir la possibilité d'aller aux activités locales (théâtre ...)
- Réflexion autour des besoins essentiels de l'enfant
- Partenariat avec la bibliothèque
- Fidgets, casques antibruit, dessin d'apaisement...

[2/ En faveur de l'équipe d'animation](#)

Construire une équipe soudée, cohérente et investie

S'enrichir les uns les autres	Favoriser la communication et l'expression de chacun	Renforcer la cohésion d'équipe
-------------------------------	--	--------------------------------

Méthodes et moyens :

- Réunions régulières et temps conviviaux
- Temps de formation et d'accompagnement
- Répartition claire des rôles et missions
- Mise à disposition d'outils collaboratifs
- Entraide, initiative, responsabilisation
- Partage des compétences, analyse bienveillante

[3/ En faveur des familles](#)

Favoriser un accueil personnalisé

Renforcer la co-éducation	Associer les familles à la vie du centre	Faciliter la communication
---------------------------	--	----------------------------

Méthodes et moyens :

- Communication réciproque : temps d'échange aux accueils, affichage des programmes, mail, réunions d'information
- Activités mélangeant petits et grands pour rassembler les fratries
- Temps conviviaux : goûters en famille, portes ouvertes, expositions, rencontre de l'équipe
- 1 seul réseau social : Page Facebook de l'association, et 1 site internet avec toutes les informations et documents

Journée type

La journée type constitue un cadre structurant pour les enfants et l'équipe d'animation. Elle vise à assurer un équilibre entre temps d'activités, temps calmes, temps de vie quotidienne.

Quand ?	Quoi ?	Pourquoi ?
7h30 / 9h00	Accueil dans les salles 1 animateur accueille les enfants et parents 1 animateur joue avec les enfants et prépare les activités (dès que l'effectif le permet) - Arrivée des animateurs de façon échelonnée	Le temps d'accueil du matin est celui qui va lancer le rythme de la journée. L'échange avec les enfants et les familles est primordial. Le lieu doit être accueillant et rassurant, pour être favorable à l'adaptation et la socialisation.
« 9h00 / 9h30 »	Rassemblement : Appel des enfants + déroulé de la journée - Chaque référent de groupe fait l'appel des enfants (liste donnée par la direction) + signale tout problème au directeur - Le directeur annonce aux animateurs les informations concernant les retards, absences ou modification de présence - Présentation du programme, explication du déroulé des activités (ou grand jeu)	L'appel est un moment essentiel qui permet de vérifier la présence des enfants et confirmer les effectifs, afin garantir une prise en charge responsable. Au-delà de l'aspect administratif, c'est aussi un temps qui permet de créer un climat serein et lancer la journée dans de bonnes conditions. Ces 10 minutes permettent de débiter la journée de manière claire et dynamique, en posant un cadre rassurant. Ce temps aide les enfants à se repérer, à s'impliquer et à commencer la journée dans une ambiance positive.
« 9h30 / 11h00 »	Activités : 1 ou 2 activités proposées - Selon les activités proposées par chacun (faire un modèle si nécessaire : cela aide l'enfant à se projeter) - Penser à ranger la salle et à nettoyer les tables pour la prochaine utilisation - Encadrement des activités autonomes	Elles doivent permettre de répondre aux objectifs pédagogiques et prendre en compte le groupe (âge, nombre, capacités, besoins...). Les enfants ont le choix dans la participation à l'activité. Ils peuvent décider de jouer plutôt sur un pôle autonomie, en respectant un cadre prédéfini.
« 11h00 / 11h45 » * Pause	Temps libre : Les animateurs peuvent prendre le temps d'échanger et ils assurent une surveillance active des enfants	Ce temps permet aux enfants de se détendre et de développer leur autonomie. Ce moment favorise la créativité et les interactions spontanées entre pairs. Il répond au besoin de repos après des activités encadrées, contribuant ainsi à l'équilibre et au bien-être de chacun.
« 11h45 / 11h59 »	Préparation pour la cantine - Toilettes et Lavage des mains - Gilet jaune obligatoire pour les déplacements + prendre une trousse à pharmacie	Donner aux enfants des habitudes d'hygiène et expliquer l'importance de passer aux toilettes avant d'être à table.
12h00 / 13h00	Repas à 12h - Les plats sont apportés par le personnel de cantine - Service des enfants + se restaurer	Réponse à un besoin fondamental. Susciter la curiosité gustative, sans pousser au gaspillage.
13h15 / 14h30 * Pause Accueil des enfants en ½ journée (13h30)	Temps calme : 3 à 5 ans : couchettes (pour enfants concernés) 3 à 11 ans : temps calme (salle ou Marronniers = 2 animateurs) - Les enfants sont calmes et le volume sonore au minimum - Repos complet pendant une 20aine de minutes - Préparation des activités par les animateurs - Animation ensuite d'ateliers calmes	Il permet de se reposer et de récupérer. Il favorise le recentrage et la gestion des émotions. Ce temps contribue à maintenir l'équilibre de la journée.
« 14h15 / 14h45 »	Temps libre : - Les animateurs peuvent prendre le temps d'échanger et ils assurent une surveillance active des enfants - Il peut se faire en extérieur si les animateurs sont au nombre de 2.	Contrairement au temps du matin, celui-ci permet de se dépenser avant de reprendre une activité où l'enfant va devoir se concentrer et mobiliser son attention.
« 14h45 / 16h00 »	Activités Cf matin	
« 16h00 / 16h15 »	Temps libre + Préparation des goûters Penser à la traçabilité	
16h15 / 16h45 * Pause	Goûter - Chaque animateur prend en charge le goûter de son groupe d'enfant et en assure le rangement - Retour des listes auprès du directeur avec informations sur les enfants à dire aux parents - Redistribuer et ranger les affaires déposées dans la boîte à objets - Temps de bilan avec les enfants	C'est un moment convivial qui favorise le partage et les échanges entre enfants sur leur journée passée.

17h00 / 18h30	Accueil dans les salles • Les animateurs peuvent prendre le temps d'échanger et ils assurent une surveillance active des enfants • Rangement de la salle complète en fin de journée • Départ des animateurs de façon échelonnée • 1 animateur s'occupe de l'accueil du parent, a la liste des personnes autorisées et fait la retranscription	Moment de transition entre les activités du centre et le retour à la maison.
---------------	---	--

* Temps de pause possible sur la journée : 30 minutes/animateur (à fractionner au cours de la journée)

Santé et Sécurité

1/ La trousse à pharmacie et Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

Les trousses à pharmacie doivent être mise à jour régulièrement. Chaque groupe à sa propre trousse et doit savoir ce qu'elle contient. Un registre des soins, ainsi que les numéros d'urgence, accompagnent chacune des pharmacies.

Si un enfant se blesse et qu'un soin est effectué, il faut le noter sur la fiche de groupe pour faire remonter l'information à la famille le soir. Si la blessure est importante, il faut en informer la direction et l'assistant sanitaire qui pourra être conseil sur la conduite à tenir. En cas de coup à la tête, un appel aux parents est systématique.

Toute allergie, PAI ou information particulière concernant la santé de l'enfant est signalée au moment de l'inscription et notifiée sur la fiche de groupe.

Chaque animateur doit en avoir connaissance, savoir où se trouve le médicament et connaître la conduite à tenir.

2/ Bâtiment à proximité et déplacements à pied

En règle générale, un animateur ne doit jamais se retrouver seul avec un enfant (situation d'isolement prolongé), pour des raisons de sécurité et de protection des mineurs.

Au sein d'un établissement, la présence minimale est de 2 adultes, même si chacun se trouve dans une salle attenante avec un groupe d'enfants. En extérieur, la règle est également d'être au minimum 2 adultes.

Si le cadre juridique peut parfois autoriser la présence d'un seul animateur, les recommandations en matière de sécurité et de bonnes pratiques professionnelles préconisent la présence de 2 adultes.

Lors de déplacement à pied, un animateur doit ouvrir le rang et l'autre est à l'arrière pour fermer. Le port du gilet jaune est obligatoire. Il faut veiller à partir avec la trousse de secours, un mode de communication, et la liste des enfants.

Les règles du code de la route et de la législation en vigueur seront respectées : articles R412-34 à R412-42.

En cas de grande sortie, faire une fiche de sortie est nécessaire. Elle doit contenir : date, horaires, lieu, noms des enfants concernés et nombre, noms des animateurs concernés et nombre, contact du responsable sur place.

3/ Hygiène et sécurité

a) Gouters et ateliers cuisine

Effectuer une traçabilité de chaque produit donné à l'enfant ou utilisé pour la confection d'un gâteau (ou autre) : nom du produit, code barre, date limite de consommation, numéro de lot.

Un plat témoin d'au moins 100gr avec la date et nom du produit, doit être gardé 7 jours.

A conserver 5 ans : menus, planning des goûters/cuisine, prises de température, bons de livraison.

b) Consignes de sécurité

Consulter les documents annexes concernant :

- Droit à l'image (livret d'accueil)
- Plan Vigipirate, Evacuation incendie (livret de sécurité et PPMS)

Partenaires et Prestataires

- RPC pour la livraison de repas en liaison froide et la remise en température
- Les écoles et sou des écoles/parents d'élèves
- Les bénévoles de l'association
- CAF
- Comité des fêtes et associations du village
- La mairie de Denicé et ses services techniques
- Les communes
- Les familles
- PMI et SDJES
- Société de ménage
- Les intervenants pédagogiques, lieux accueillants pour les sorties, compagnies de bus
- DAHLIR

Evaluation du projet pédagogique

Elle est inspirée des bilans d'équipe, des retours des familles et des enfants (échanges oraux et questionnaires). Elle se fait par l'ensemble de l'équipe de façon régulière.

Le projet pédagogique sera évalué dans son entièreté : journée type, organisation, objectifs... en comparant les écarts entre les intentions et ce qui a été réalisé, puis en les analysant.

Exemple d'outil d'évaluation des objectifs qui sera utilisé :

Objectif pédagogique	Actions mises en place (critères)	Résultats observés (indicateurs)	Objectif atteint ?
Enfants Animateurs Familles Spécial vacances	Activités, Projets Répartition des rôles Gestion des temps de vie quotidienne	- Participation - Points positifs - Difficultés rencontrées - Analyse des connaissances	Oui / Partiellement / Non Raisons et améliorations possibles

Une fois l'évaluation réalisée, nous pourrons établir des constats et envisager des pistes d'amélioration afin d'ajuster au mieux le futur projet pédagogique. Elle permet ainsi de l'adapter aux besoins des enfants et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil.

Contact

Association :

Mail = aglb69640@gmail.com

Direction de l'Accueil de Loisirs :

Tel = 06.48.05.86.76

Mail = directeurs.grainesdeloisirs@gmail.com

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre Groupe FACEBOOK



Association Générations Loisirs Beaujolais - Graines de Loisirs



En s'engageant au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur reconnaît avoir pris connaissance du projet pédagogique, y adhère et s'engage à le respecter dans l'exercice de ses fonctions.

A présenter & valider lors de l'assemblée générale

Signatures de l'équipe, ayant lu et accepté notre orientation pédagogique :